

Province de Namur
Zone de Police
5310
« HOUILLE-SEMOIS »



Convoqués :

Monsieur Arnaud ALLARD, Bourgmestre de Vresse-sur-Semois, Président de la Zone de Police ;
Monsieur Marc LEJEUNE, Bourgmestre de Beauraing ;
Monsieur Michaël MODAVE, Bourgmestre de Bièvre f.f. ;
Monsieur Vincent MASSINON, Bourgmestre de Gedinne ;
Mesdames Caroline BRACK ; Jeannine DOUNY-PONCELET ; Isabelle MAROIT ; Régine ROCHETTE et Ana RODRIGUEZ VERDASCO, conseillères de Police ;
Messieurs Jérôme ANCEAU ; Cyprien ANTOINE ; Alain BARBIER ; André COPINE ; David DURUISSEAU ; André GÉRARD ; Jean-Claude GRANDJEAN ; Julien GRANDJEAN ; Pierre LAMOTTE et Cyrille MASSET, conseillers de Police ;
Monsieur Edwin DASSONVILLE, Commissaire Divisionnaire de Police, Chef de Corps de la Zone de police ;
Assistés de Monsieur Jean-François PAQUAY, Secrétaire de la Zone de Police.

Conformément à l'article 25 de la loi du 7 décembre 1998 organisant un service de police intégré, structuré à deux niveaux, le Collège de Police a l'honneur de vous convoquer à la séance du Conseil de Police de la zone de police « Houille-Semois » qui se déroulera le :

Mardi 13 février 2024 à 20h00

**En la salle de la Tannerie de la commune de Gedinne,
sise Rue Albert Marchal à 5575 Gedinne**

Ordre du jour :

Séance publique :

- 1. Approbation du procès-verbal de la séance du Conseil de Police du 28 novembre 2023
- 2. Approbation du Budget 2024 de la ZP5310 par la tutelle
- 3. Approbation du Compte 2022 de la ZP5310 par la tutelle
- 4. Déclaration de vacance d'emploi de Chef de Corps de la ZP5310 au 01 juin 2024
- 5. Recrutement via le cycle de mobilité 2023-05 Erratum d'un Commissaire de Police "Coordinateur Judiciaire"
- 6. Demande de détachement d'un Commissaire de Police via "ATA" pour l'emploi de Coordinateur Judiciaire
- 7. Recrutement via le cycle de mobilité 2024-01 Erratum d'un(e) CALog Niveau B "Assistant(e) social(e)" pour le service SAPV
- 8. Déclassement d'armes collectives
- 9. Marché public de fourniture d'électricité et de gaz Idefin - Participation au neuvième marché
- 10. Prestation de serment par nouveau(x) collaborateur(s)

Séance à huis clos :

- HC1. Demande de démission d'un CALog Niveau B avec effet au 01 mars 2024
- HC2. Demande de reconnaissance de maladie professionnelle d'un membre du personnel CALog

Par Ordonnance,

Le Secrétaire,

Jean-François PAQUAY



Le Président,

Arnaud ALLARD